



HAL
open science

Quand les dieux tiennent les murs de la ville

Sylvain Lebreton

► **To cite this version:**

Sylvain Lebreton. Quand les dieux tiennent les murs de la ville : autour de quelques inscriptions hellénistiques, entre fortifications et polythéisme. Jean-Louis Podvin; Éric Roulet. Des forts et des ports : hommage à Jo lle Napoli, Shaker Verlag, pp.31-41, 2019, 978-3-8440-7021-7. hal-02947868

HAL Id: hal-02947868

<https://hal.science/hal-02947868>

Submitted on 24 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUAND LES DIEUX TIENNENT LES MURS DE LA VILLE. AUTOUR DE QUELQUES INSCRIPTIONS HELLÉNISTIQUES, ENTRE FORTIFICATIONS ET POLYTHÉISME

SYLVAIN LEBRETON

Dans le monde méditerranéen antique, les dieux sont partout, y compris sur, dans, près, le long des murs. Si le fait est bien connu au Proche Orient¹, c'est un aspect qui n'a, en revanche, été que peu traité dans les études récentes sur les fortifications en pays grec et romain². Dans ce relatif calme plat, se distingue néanmoins l'article d'Arthur Muller consacré à l'articulation entre topographie divine et armature urbaine à Thasos : l'auteur y décrit notamment comment les dieux – d'abord leurs sanctuaires, puis leurs reliefs sur les portes de l'enceinte – ont constitué l'« armure » de la ville archaïque, puis classique³. L'objectif de ces quelques pages sera bien plus modeste :

¹ Mark S. Smith, *Where the gods are: spatial dimensions of anthropomorphism in the biblical world*, New Haven/London, 2016, p. 103-106.

² Voir cependant, dans des optiques différentes, Silke Müth, Eric Laufer & Christiane Brasse, « Symbolische Funktionen », dans Silke Müth, Peter Irenäus Schneider & Mike Schnelle (ed.), *Ancient fortifications: a compendium of theory and practice*, Oxford/Philadelphie, 2016, p. 126-158, et Klaus Freyberger, « The Function and Significance of Fortified Sanctuary Precincts in the Eastern Mediterranean World during the Hellenistic and Roman Periods », dans Rune Frederiksen, Silke Müth & Peter Irenäus Schneider (ed.), *Focus on fortifications: new research on fortifications in the ancient Mediterranean and the Near East*, Oxford/Philadelphie, 2016, p. 244-262.

³ Arthur Muller, « Thasos. L'installation du panthéon d'une cité coloniale », dans Sandrine Agusta-Boularot, Sandrine Huber & William Van Andringa (éd.), *Quand naissent les dieux. Fondation des sanctuaires antiques : motivations, agents, lieux*, Collection de l'Ecole française de Rome, 534, Rome/Athènes, 2017, p. 69-82.

Quand les dieux tiennent les murs de la ville

on se contentera de quelques observations concernant l'espace sécant entre dieux et fortifications dans le monde grec, à partir d'une sélection de documents épigraphiques pour la plupart datés de l'époque hellénistique. Dans une optique moins locale, et donc moins « fine » que celle d'Arthur Muller, on tentera plutôt de dégager, à partir d'exemples parfois éloignés dans l'espace, la pluralité des logiques articulant fortifications urbaines et noms divins⁴. En resserrant l'enquête sur les « attributs onomastiques divins »⁵, on espère ainsi identifier quelques-uns des ressorts qui expliquent que, dans un lieu et à un moment donnés, on puisse désigner tel (groupe de) dieu(x) comme protecteur(s) des remparts.

QUAND LES COLOPHONIENS SACRIFIENT POUR LEURS MURS

Une inscription de Colophon, datable entre 311 et 306⁶, constitue sans doute une bonne entrée en la matière en ce qu'elle fournit un bel exemple de configuration divine plurielle explicitement liée aux fortifications. Dans ce décret statuant sur l'érection de murailles autour de la vieille ville, les Colophoniens prévoient en effet à cette occasion de se rendre

⁴ On laissera ainsi de côté le cas des tours isolées, telles que celle de Kanytélias (Cilicie) dédiée à Zeus *Olbios* au III^e ou début du II^e s. (Franz Georg Maier, *Griechische Mauerbauinschriften. Erster Teil, Texte und Kommentare*, Vestigia, 1, Heidelberg, 1959, p. 252-254, n°78).

⁵ On retient ainsi la terminologie élaborée par Corinne Bonnet *et alii*, « "Les dénominations des dieux nous offrent comme autant d'images dessinées" (Julien, *Lettres* 89b, 291 b). Repenser le binôme théonyme-épithète », *Studi e materiali di storia delle religioni*, 84, 2018, p. 567-591, qui permet d'appréhender tout type d'« attribut onomastique divin » composant des « séquences » d'une grande fluidité. Toutefois, les cas abordés ici prennent, dans leur grande majorité, la forme combinant un théonyme et une épithète culturelle (ou épiclèse), fort commune en pays grec ; à ce sujet, je renvoie à Pierre Brulé, « Le langage des épiclèses dans le polythéisme hellénique (l'exemple de quelques divinités féminines) », *Kernos*, 11, 1998, p. 13-34 ; Robert Parker, « The problem of the Greek cult epithet », *Opuscula Atheniensia*, 28, 2003, p. 173-183 ; *Id.*, *Greek gods abroad: names, natures, and transformations*, UCP, Oakland, 2017, notamment p. 1-32.

⁶ Sauf indication contraire, les dates sont entendues avant notre ère et les traductions des sources anciennes sont miennes ; les abréviations des corpus épigraphiques sont empruntées au *Supplementum Epigraphicum Graecum*.

SYLVAIN LEBRETON

« à l'ancienne agora le quatrième (jour) du mois qui vient sur les autels des dieux que nos ancêtres nous ont légués et de prier Zeus *Sôtêr*, Poséidon *Asphaleios*, Apollon *Klarios*, Mêtêr *Antaiê*, Athéna *Polias* et tous les autres dieux et déesses, ainsi que les héros qui détiennent notre cité et notre territoire, pour que le meilleur advienne, et de faire la procession et le sacrifice comme il plaira au peuple »⁷.

Comment interpréter la composition de cette liste de noms divins ? Une première lecture inviterait à identifier les divinités recevant régulièrement des sacrifices sur l'ancienne agora (qu'elles y aient eu ou non des autels nommément attribués – ce que la documentation ne permet pas d'affirmer) ; mais alors faudrait-il expliquer le choix de l'agora comme lieu de ces sacrifices. Une autre lecture, également structurelle, tiendrait à considérer ces divinités, sinon comme les principales protectrices de Colophon, du moins comme celles qui font l'objet d'un culte public régulier. En l'occurrence, cette logique n'est certainement pas absente : dans le but manifeste d'assurer la meilleure protection divine à une entreprise importante pour la communauté civique – ne serait-ce que par l'ampleur des moyens financiers qu'elle y consacre, ce dont témoigne la longue liste des contributeurs qui clôt le document –, on ne peut pas ne pas impliquer les puissances qui occupent habituellement une position prépondérante au sein du panthéon de la cité. Ainsi, si on ne manque pas de s'adresser à l'ensemble des dieux et des héros qui protègent habituellement la cité et son territoire, certaines figures sont particulièrement distinguées. La présence de l'Apollon de Claros et de la Mêtêr *Antaiê* (« Que l'on implore en suppliant ») ne surprennent guère, compte tenu de l'importance de leurs cultes à Colophon⁸, pas plus que celle de l'Athéna de la *polis* – *i.e.* tant la cité comme entité politique que la ville haute, la citadelle (*akropolis*) d'où la déesse

⁷ *SEG*, 19, 698, l. 15-21 : εἰς τὴν παλαιὰν ἀγορὰν τῆι τετράδι ἰσταμένον τοῦ εἰσιόντος μηνὸς [ἐπι] | τοὺς βομῶν τῶν θεῶν οὓς ἡμῖν οἱ πρόγονοι κατέλιπον εὐξασθαι τῶι Διὶ τῶι | Σωτήρι καὶ τῶι Ποσειδῶνι τῶι Ασφαλείῳ καὶ τῶι Ἀπόλλωνι τῶι Κλαρίῳ καὶ | τῆι Μητρὶ τῆι Ἀνταίῃ καὶ τῆι Ἀθηνᾷ τῆι Πολιάδι καὶ τοῖς ἄλλοις θεοῖς | πᾶσι καὶ πάσαις καὶ τοῖς ἥρωσιν οἱ κατέχουσιν ἡμῶν τὴν τε πόλιν καὶ τὴν | χώραν ἐπιτελώγ γενομένων τῶν ἀγαθῶν πρόσδοον ποιήσεσθαι καὶ θυσίαν | καθότι ἂν τῶι δήμῳ δόξῃ.

⁸ Ce dont ce même décret porte la marque, puisqu'il doit être publié dans le sanctuaire de la Mêtêr (l. 34-35) et que le prêtre d'Apollon est distingué parmi les participants à la procession (l. 12-13).

Quand les dieux tiennent les murs de la ville

occupe sa position de sentinelle⁹. En revanche, la mention conjointe de Zeus *Sôtêr* et de Poséidon *Asphaleios* – qui plus est en tête de liste – est probablement davantage marquée du sceau de la conjoncture, autrement dit plus directement liée à l’occasion et aux finalités du sacrifice. Si le culte du premier de ces deux dieux est très largement répandu dans l’ensemble du monde grec, en particulier à l’époque hellénistique, sa présence ici n’en est sans doute pas moins hautement motivée. Son épithète fait directement écho aux enjeux qui sous-tendent la rédaction du décret et l’érection de remparts, à savoir la sauvegarde (*sôtêria*) de la communauté civique ainsi que sa liberté (*eleutheria*)¹⁰. En l’occurrence, les fortifications constituent tout autant une manifestation architecturale de l’indépendance de la cité qu’un instrument de protection militaire – sphère à laquelle Zeus *Sôtêr* est également loin d’être étranger¹¹. L’intégration de Poséidon *Asphaleios* à cet ensemble divin fait également pleinement sens et mérite sans doute de s’y attarder quelque peu.

POSEIDON ASPHALEIOS ENTRE TERRE, MER... ET MURS ?

L’épiclèse *Asphaleios*¹² (« De la stabilité, De la sécurité ») est un attribut onomastique caractéristique, pour ne pas dire exclusif, de Poséidon¹³. Elle désigne le dieu comme puissance stabilisatrice qui

⁹ Sur Athéna *Polias*, cf. Stéphanie Paul, « « Pallas étend ses mains sur notre cité ». Réflexion sur le paysage épyclétique autour de l’Athéna « poliade » », *Pallas*, 100, 2016, p. 119-138.

¹⁰ Le décret, qui ne manque pas de rappeler l’octroi de l’*eleutheria* à la cité par Alexandre, puis par Antigonos (l. 6-7), est passé « pour la *sôtêria* de tout le peuple de Colophon » (l. 8-9). Sur l’équivalence entre Zeus *Sôtêr* et Zeus *Eleutherios*, ainsi que sur l’articulation entre l’épiclèse *Sôtêr* et la notion de *sôtêria*, cf. Sylvain Lebreton, *Surnommer Zeus. Contribution à l’étude des structures et des dynamiques du polythéisme attique à travers ses épiclèses, de l’époque archaïque au Haut-Empire*, thèse de doctorat, Université Rennes 2, 2013 (consultable en ligne <https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/872881/filename/2013theseLebretonSR.pdf>), p. 192-195 et 215-219 respectivement.

¹¹ En témoignent, entre autres, les dédicaces au dieu émanant de soldats : cf. e.g. *I.Cret.* III, iv, 14 (Itanos, II^e s.), ainsi que *I.Estrema Oriente* 416 et *IG*, XII 5, 913 (cf. *infra*, n. 33 et 36).

¹² On trouve également dans la documentation les formes *Asphalios*, *Asphalês* ou *Asphaleus*.

¹³ Pausanias, VII, 21, 7 en fait l’une des trois *epiklêseis* les plus communément répandues dans le monde grec, ce que la documentation épigraphique confirme (cf. *infra*). En dehors de Poséidon, l’épithète n’est attribuée qu’une seule fois à un Theos *Sôtêr Hedraios Asphalês* en Lycie (*TAM*, II, 403, Patara, non daté). Voir également la dédicace métrique de Mytilène adressée à Zeus, Plouton et Poséidon *Panasphalioi* (*IG*, XII Suppl. 30, I^{er}-II^e s. apr. J.-C.).

trouve ainsi dans la figure de Dionysos *Sphaltês* ou *Sphaleôtas* (« Qui fait tanguer »)¹⁴ son reflet opposé. Les études associent habituellement – et à juste titre – l'*Asphaleios* à deux principaux terrains d'expression : la mer et la navigation d'une part¹⁵ ; les tremblements de terre d'autre part¹⁶. Cependant, l'examen des sources littéraires comme épigraphiques invite à ne pas se limiter à une lecture strictement naturaliste : le « tenir ensemble » qu'exerce Poséidon¹⁷ ne se limite pas aux seuls phénomènes géophysiques.

La plus ancienne mention de Poséidon *Asphaleios* se trouve chez Aristophane, qui dénomme ainsi le bâton (*baktêria*) qui assure aux vieillards une stabilité que leurs jambes ne suffisent plus à leur donner¹⁸. Ce trait d'humour tend à indiquer que la signification littérale de l'épithète, « qui ne vacille pas », était transparente ; partant, le sens à donner au syntagme Poséidon-*Asphaleios* se situe clairement du côté d'une stabilité qui peut se déployer dans des contextes variés qui ne se limitent ni à la navigation ni aux séismes. C'est donc assez logiquement que l'on trouve ce Poséidon parmi les protecteurs de fortifications que l'on souhaite aussi solides que possible. De fait, Apollodore d'Athènes, dans un fragment de son ouvrage *Sur les dieux*, attribue explicitement à Poséidon la construction des murailles (*teichodomia*), et tient ses appellations *Asphalios*, *Themeliouchos* (« Qui tient les fondations »), *Enosichthôn* (« Qui ébranle le sol ») et *Gaiêochos* (« Qui tient la terre ») comme révélatrices de ce domaine de compétence¹⁹. À sa suite (et sans doute à sa

¹⁴ *Sphaltês* : Lycophon, *Alexandra*, 206-207. *Sphaleôtas* : SEG, 19, 399 (Delphes, ca. 150-115).

¹⁵ Cf. e.g. Jean-Paul Morel, « Observations sur les cultes de Velia », dans Antoine Hermay et Henri Tréziny, *Les cultes des cités phocéennes*, Édisud, Aix-en-Provence, 2000, p. 33-49 ; Martin Eckert, « Die Aphrodite der Seefahrer », *Hephaistos*, 28, 2011, p. 99-124, notamment p. 105-106 ; Annick Fenet, *Les dieux olympiens et la mer : espaces et pratiques culturelles*, Collection de l'École française de Rome, 509, Rome, 2016, p. 171-187 ; *infra*, n. 35.

¹⁶ Voir en dernier lieu Fritz Graf, « Earthquakes and the Gods: Reflections on Graeco-Roman Responses to Catastrophic Events », dans Jitse Dijkstra, Justin Kroesen & Yme Kuiper (ed.), *Myths, Martyrs, and Modernity: Studies in the History of Religions in Honour of Jan N. Bremmer*, Brill, Leiden, p. 95-113.

¹⁷ François de Polignac, « Détroits, isthmes, passages : paysages « sous le joug » de Poséidon », *Kernos*, 30, 2017, p. 67-83.

¹⁸ Aristophane, *Acharniens*, 682.

¹⁹ FGrH 244 F 96 : ἐφόσον γὰρ τῷ Ποσειδῶνι προσήκειν ἡγεῖτο τὰ κατὰ τὴν τευχοδομίαν, ὃν ἡμεῖς μὲν Ἀσφάλιον καὶ Θεμελιούχον, αὐτὸς δὲ Ἐνοσίχθονα καὶ Γαιήοχον καλεῖν εἴθωεν.

Quand les dieux tiennent les murs de la ville

lecture), Plutarque et d'autres commentateurs développent ce thème en soulignant la capacité du dieu, notamment lorsqu'il est dénommé par une ou plusieurs de ces quatre épithètes, à tenir les fondations de la terre et, par suite, de tout édifice architectural, tout autant qu'à provoquer les séismes²⁰. C'est encore ce pouvoir de stabiliser les soubassements telluriques que synthétisent les deux vers qui concluent les *Halieutiques* d'Oppien : « Et puisse Poséidon *Asphalios* garder et conserver stables les fondations d'en-bas qui tiennent les racines de la terre ! »²¹

Le contexte textuel de cette invocation – un ouvrage consacré à la pêche – ouvre évidemment sur le domaine marin, familier du dieu, y compris lorsqu'il est *Asphaleios*. Plusieurs auteurs l'invoquent ou l'évoquent avec cette épithète en tant que garant d'une navigation sûre²². Au reste, le pouvoir stabilisateur et tout à la fois cinétique de Poséidon *Asphaleios* peut s'exprimer sur terre comme sur mer, parfois même simultanément. La consécration par les Rhodiens, alors au faite de leur puissance navale, d'un sanctuaire au dieu sur une île de Hiéra (actuelle Palaia Kameni), apparue en 197 entre Théra et Thérasia à la suite d'une éruption volcanique, tend à l'indiquer²³.

Au-delà de ces mentions, pour la plupart détachées d'un cadre rituel pérenne, le reste de la documentation littéraire est relativement pauvre sur les finalités du culte régulier de Poséidon *Asphaleios*²⁴. En revanche, si toutes les inscriptions évoquant ou invoquant le dieu ne permettent pas toujours de faire le jour sur les intentions des agents sociaux qui les ont fait graver, leur mise en série permet néanmoins

²⁰ Cf. e.g. Plutarque, *Thésée*, 36, 6 (stabilité et solidité associée au dieu et au nombre 8) ; *Id.*, fr. 106 Sandbach et *Scholies à Pindare, Olympiques*, 1, 37 (séismes) ; Cornutus, *De natura deorum*, p. 42 Lang et *Scholies à Oppien, Halieutiques*, V, 680 (stabilité des habitations).

²¹ V, 679-680 : γαίης δ' ἀστυρέλικτα Ποσειδάων ἐρύοιτο | Ἀσφάλιος ῥίζοῦχα θεμειλία νέρθε φυλάσσω.

²² Cf. e.g. Appien, *Guerres civiles*, V, 98, 406 ; Héliodore, *Éthiopiennes*, 6, 7, 1 ; Philostrate, *Vie d'Apollonios*, 4, 9 ; *Scholies à Aristophane, Acharniens*, 682.

²³ Poséidonios d'Apamée, *FGrH* 87 F 87 (*apud* Strabon, I, 3, 16).

²⁴ Les sanctuaires laconiens du dieu, localisés au Cap Ténare (*Souda*, s.v. Ταίναρον, T 206 Adler) et sur l'agora de Sparte (Pausanias, III, 11, 9) ne sont sans doute pas sans lien avec les séismes, notamment celui de 465 : cf. Joannis Mylonopoulos, *Πελοπόννησος οἰκητήριον Ποσειδῶνος. Heiligtümer und Kulte des Poseidon auf der Peloponnes*, *Kernos* Supplément 13, Liège, 2003, p. 218-219 et 229-240. Du reste, ce qui frappe dans ces deux cas, c'est le jeu de dédoublement entre le centre – le cœur civique de Sparte – et la périphérie – l'extrémité australe du Magne – du territoire lacédémonien.

de préciser l'extension des domaines d'intervention du dieu ainsi dénommé²⁵. De fait, ceux-ci sont parfois – plus ou moins directement – liés aux risques que peut faire peser l'élément marin sur les navigateurs²⁶ ou sur les installations portuaires²⁷. Par ailleurs, si l'on adresse des offrandes au dieu dans le but de prévenir les tremblements de terre²⁸, les risques sismiques n'expliquent probablement pas systématiquement l'implication du dieu dans la protection des fortifications.

Une entrée du calendrier sacrificiel d'Érythrées, datable de la première moitié du II^e s., prévoit, pour le quatrième jour d'un mois indéterminé, l'offrande de quatre bêtes adultes (pour un total de 100 drachmes) à Héraclès *Kallinikos*, (« De la belle victoire »), Poséidon *Asphaleios*, Apollon et Artémis « qui sont aux portes »²⁹. Cette collectivité divine laisse peu de doutes sur les finalités de ce quadruple sacrifice annuel : ce sont les sentinelles aux portes de la ville – point faible de l'enceinte – que l'on honore et dont on attend la protection. Avec cet Héraclès qui exerce sa puissance apotropaique aux avant-postes³⁰ et les deux Léoïdes, archers et régulièrement désignés comme protecteurs des portes, des accès et des vestibules

²⁵ Pour le détail des attestations épigraphiques du culte de Poséidon *Asphaleios*, voir la *Banque de Données des Épiclèses Grecques* (<https://epiclesesgrecques.univ-rennes1.fr/>), en attendant l'ouverture de la base de données du projet *Mapping Ancient Polytheisms* (ERC 741182 MAP) qui sera accessible à l'adresse suivante : <https://map-polytheisms.huma-num.fr>.

²⁶ Cf. e.g. l'autel d'Aigéai (Cilicie) dédié à Auguste, Poséidon *Asphaleios* et Aphrodite *Euploia* (IGLS III 715 A), l'épiclèse de la déesse (littéralement « Bonne navigation ») rendant évidentes les finalités de l'offrande.

²⁷ Ainsi *Syll.*³ 799 II (Cyziq, 37/8 apr. J.-C.) que Ludovic Thély, « Le culte de Poséidon *Asphaleios* à Cyziq », dans Michel Sève & Patrice Schlosser (éd.), *Cyziq, cité majeure et méconnue de la Propontide antique*, CRULH, 51, Metz, 2014, p. 179-193, relie aux risques de raz-de-marée.

²⁸ Ainsi *I.Didyma* 132 (Didymes, II^e s.) avec les observations de Louis Robert, « Documents d'Asie Mineure », *Bulletin de Correspondance hellénique*, 102, 1978, p. 395-543, p. 400. Cf. également *infra*, n. 37.

²⁹ *I.Erythrai* 207, l. 4-8 (idem l. 40-41, 57a-59, 83-84) : Ἡρακλεῖ Καλλινίκῳ, Ποσειδῶνι Ἀσφαλείῳ, Ἀπόλλωνι, Ἀρτέμιδι τοῖς ἐν τῷ πύλωνι, | τελείων τεσσάρων ρ'. Voir l'excellent commentaire de Fritz Graf, *Nordionische Kulte: religionsgeschichtliche und epigraphische Untersuchungen zu den Kulte von Chios, Erythrai, Klazomenai und Phokaia*, Bibliotheca Helvetica Romana 21, Rome, 1985, p. 173-176.

³⁰ On pense notamment à la localisation de son sanctuaire à Thasos, en avant-poste de l'enceinte archaïque de la ville : Muller, *loc. cit.* (n. 3). Sur Héraclès *Kallinikos* comme habituel protecteur des portes et des accès, cf. Stéphanie Paul, *Cultes et sanctuaires de l'île de Cos*, *Kernos* Supplément 28, Liège, 2013, p. 105-106.

Quand les dieux tiennent les murs de la ville

(*Propulaioi* ou *Prothuraioi*)³¹, Poséidon *Asphaleios* garantit ici la solidité des fortifications et la sécurité qu'elles procurent³².

Ainsi, sans qu'il soit question d'en faire un dieu-sentinelle par excellence, il est loisible de supposer que la protection attendue de Poséidon *Asphaleios* sur les fortifications puisse expliquer qu'il ait reçu des offrandes de la part de militaires. C'est du moins ainsi que l'on peut tenter de restituer les motivations d'une dédicace retrouvée dans la forteresse de Failaka (ancienne Ikaros, dans le golfe Persique)³³. Son auteur, Sôtêlès d'Athènes, chef de la garnison séleucide de l'île au cours de la première moitié du III^e s., souhaitait probablement mobiliser la protection de l'*Asphaleios* sur la place forte dont il avait la charge. Le fait que ce même Sôtêlès ait adressé, avec ses soldats, une autre dédicace à Zeus *Sôtêr*, Poséidon et Artémis *Sôteira*³⁴, configuration divine aux contours possiblement « défensifs », peut le laisser penser, même si un enjeu lié à la navigation dans le golfe n'est pas à exclure³⁵. Du reste, les parallèles extérieurs associant Zeus *Sôtêr* et Poséidon *Asphaleios* peuvent tout autant concerner des soldats et des navigateurs³⁶ que la prévention des séismes³⁷.

³¹ Sur Apollon et les autres dieux *Propulaioi*, cf. Guy Labarre, « L'Apollon *Propylaios* d'Eumeneia et les *theoi propylaios* », dans Patrice Brun (éd.), *Scripta anatolica: hommages à Pierre Debord*, Ausonius, Bordeaux, 2007, p. 283-296. Artémis *Prothuraia* recevait un culte à Épidaure (*IG*, IV 12, 276. III^e s. ?), Pergame (*I.Pergamon* III, 161 A-B. II^e s. apr. J.-C. ?) et, peut-être, à Delphes, où une acclamation peinte sur un mur du gymnase lui est adressée (*SEG* 51 623 A. II^e-III^e s. apr. J.-C.) ; voir également l'*Hymne Orphique* 2 qui lui est consacré.

³² Un des sacrifices instaurés au milieu du III^e s. à l'Archilocheion de Paros sur injonction oraculaire, adressé à une configuration divine plurielle semblable – Apollon *Prostatêrios* (littéralement « Qui se tient devant »), Poséidon *Asphaleios* et Héraclès – pourrait avoir des finalités analogues (*LSCG* 180, l. 11-12).

³³ *I.Estremo Oriente* 418 : [Σωτ]έλ[η]ς | [Ἀθ]η[ν]αῖος | [Πο]σειδῶ[ν] | [νι Ἄσ]φ[α]λ[ε]ῖ[ος] |

³⁴ *I.Estremo Oriente* 416 : Σωτ[έ]λ[η]ς | Ἀθηναῖ[ος] | καὶ οἱ στρα[τιῶ]ταί | Δι Σωτῆρι, | Ποσειδῶνι, | Ἀρτέμιδι | Σωτείραι.

³⁵ Voir ainsi Paul Kosmin, « Rethinking the Hellenistic Gulf: The new Greek Inscription from Bahrain », *The Journal of Hellenic Studies*, 133, 2013, p. 61-79, qui intègre ces dédicaces à la « religion of the sea » du golfe Persique hellénistique.

³⁶ Ainsi la dédicace émanant de soldats et de triérarques rhodiens : *IG*, XII 5, 913 (Ténos, ca. 179-177).

³⁷ L'association des deux dieux à une Gê *Hedraia* (« D'assise solide ») dans une dédicace d'Anazarbos en Cilicie (*I.Anazarbos* 49. I^{er}-II^e s. apr. J.-C.) suggère que telle était la préoccupation du dédicant.

RETOUR À COLOPHON

Cette variété de contextes, marins, telluriques, militaires parfois, dans lesquels l'action conjointe de Poséidon *Asphaleios* et de Zeus *Sôtêr* se déploie, invite à les tenir pour des dieux compétents en matière de sauvegarde, de sécurité, de stabilité. De ce fait, ils peuvent être tenus (entre autres) pour des puissances auxquelles il est cohérent de s'adresser pour assurer la protection des fortifications, comme l'ont fait les Colophoniens à la fin du IV^e s. Aux deux épithètes divines font en effet écho les notions de « sauvegarde » (*sôtêria*) et de « sécurité » (*asphaleia*) qui figurent parmi les enjeux liés à la construction des murs, ce dont rendent compte de nombreuses inscriptions. Pour ne prendre qu'un exemple parmi bien d'autres, ce sont de tels enjeux que traduisent les honneurs accordés au I^{er} s. (?) par les Pariens à l'un de leurs concitoyens « pour avoir pris en charge le redressement des murailles et ainsi pris soin de l'*asphaleia* de la cité »³⁸. De fait, une telle formulation implique que le terme *asphaleia* doit être entendu, au moins dans ce cas, non pas comme la stabilité du sol, l'absence de séisme, qui préserve les constructions architecturales, mais comme la sécurité que les remparts assurent à la collectivité. Partant, si la protection attendue de Poséidon *Asphaleios* (et Zeus *Sôtêr*) sur les murailles se traduit sur le plan physique (par la garantie de la solidité des fondations et de l'élévation que menacent les aléas naturels – tremblements de terre en tête – tout autant que d'éventuelles malfaçons ou fragilités architecturales), elle se prolonge peut-être sur le plan idéal. On pense ici aux fonctions symboliques des murailles, qui contribuent à l'assise (assurée par l'*Asphaleios*) ainsi qu'à la cohésion et à la survie (garanties par le *Sôtêr*) de la communauté dans l'espace. Cette portée idéologique est soutenue par la fonction concrètement défensive des fortifications. C'est donc aussi dans une optique militaire que – de façon immédiate ou non – l'action des deux dieux est envisagée à leur endroit. De ce point de vue, on pourrait d'ailleurs s'interroger sur l'incidence des évolutions de la poliorcétique sur la diffusion de leurs cultes dans

³⁸ IG, XII 5, 1030, l. 1-6 : ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος | Μνησικλειδῆν Ἐπίανακτος | ἐπιμεληθέντα | τῆς ἐπανορθώσεως τῶν τειχῶν | καὶ τῆς κατὰ τὴν πόλ[ι]ν ἀσφαλ<ε>ίας | προνοηθέντα.

Quand les dieux tiennent les murs de la ville

l'espace et dans le temps. En ce qui concerne celui de Poséidon *Asphaleios*, en particulier, c'est peut-être là un facteur qui s'ajoute à ceux proposés jusque-là (sans les remplacer, bien entendu), à savoir la cartographie des zones sismiques d'une part (Péloponnèse et Asie Mineure occidentale)³⁹, et celle des espaces temporairement dominés par les puissances navales lagides puis rhodiennes⁴⁰.

DES « DISTRICTS DIVINS » DE L'ENCEINTE URBAINE DE COS ?

Ceci dit, dans un polythéisme aussi riche que celui des Grecs, il y a loin à ce que Poséidon *Asphaleios*, ou Zeus *Sôtêr*, soient les seuls invoqués ou évoqués comme protecteurs des fortifications. Une série d'inscriptions de Cos attribue ainsi cinq portions (*moirai*) des remparts de la ville à une divinité différente, à savoir respectivement Zeus *Olympios*, Apollon *Karneios*, Hermès *Kullanios*, Héra *Argêa*, Artémis *Toxitis*⁴¹. En l'espèce, ces textes sont d'autant plus difficiles à interpréter qu'ils ont été retrouvés en contexte de remploi et qu'ils ne semblent pas exactement contemporains (leur datation s'étalerait sur les III^e et II^e s.). S'ils avaient manifestement pour finalité de préciser que telle partie des remparts relevait de la protection de tel dieu ou telle déesse, les ressorts concrets de ces attributions sont difficiles à cerner : s'expliquent-elles par la proximité des sanctuaires de ces divinités ? Ces portions de remparts leur ont-elles été rituellement consacrées ? Le cas échéant, ces protecteurs divins étaient-ils destinataires de rituels spécifiques, ponctuels ou réguliers ? Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre. En outre, s'il est possible de trouver des clés de lecture quant à l'identité de chaque divinité, il est difficile de donner une interprétation cohérente à cet ensemble, d'autant plus qu'on ne sait s'il est complet. Alors que le

³⁹ Péloponnèse : Mylonopoulos, *op. cit.* (n. 24). Asie Mineure : Graf, *loc. cit.* (n. 16), p. 98 ; Thély, *loc. cit.* (n. 27).

⁴⁰ Lagides : cf. Noel Robertson, « The Decree of Themistocles in its Contemporary Setting », *Phoenix*, 36, 1982, p. 1-44, à propos du (pseudo) « décret de Thémistocle » (Meiggs-Lewis, *GHP* 23). Rhodes : cf. *supra*, p. 6 et n. 36 ; à l'époque impériale, le nom du dieu figure sur le monnayage rhodien (Barclay V. Head, *Historia Numorum: A Manual of Greek Numismatics*, Clarendon Press, Oxford, 1887, p. 542).

⁴¹ *IG*, XII 4, 1189-1193. Cf. Paul, *op. cit.*, 2013, p. 53-54 et p. 292-293.

Karneios et l'*Argeia* faisaient l'objet d'un culte régulier dans l'île, l'attribut *Toxitis* (« Archère ») est un *unicum*. Tout juste peut-on relever une coloration homérique à certaines de ces épithètes, puisque le Zeus de l'Olympe, l'Héra d'Argos et l'Hermès du Cyllène étaient familiers aux lecteurs (et récitants, auditeurs...) de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Leur circulation dans la littérature et, en l'espèce, jusque sur les murailles de Cos en témoigne⁴². En dehors de cette observation, on ne peut que se borner à constater la grande diversité des figures divines impliquées⁴³.

Cette diversité peut paraître déconcertante ; mais elle est l'expression des ressources structurelles du polythéisme : selon les acteurs impliqués, le contexte et ses enjeux, selon la pragmatique propre à chaque type de texte aussi, on module, on reconfigure, on extrait la formule la plus adéquate. Pour ce faire, on puise au sein d'un champ des possibles ni strictement délimité, ni aléatoire, mais d'une richesse qui donne parfois le vertige. Autrement dit, s'il est difficile de circonscrire un groupe limité de « dieux des remparts », on retrouve certains plus souvent qu'à leur tour. L'*Asphaleios* est manifestement de ceux-là. Ce Poséidon qui ne vacille pas, garant de toute forme de stabilité – notamment lorsqu'il se garde de provoquer les séismes – a pu constituer un protecteur idoine des fortifications, comme des navigateurs. Compétent en mer comme aux murs, ne serait-il pas, aussi, une figure tutélaire idéale pour Joëlle Napoli ?

⁴² Zeus *Olumpios* apparaît si fréquemment, dans des textes si variés qu'il est, en soi, peu significatif. On notera cependant que son culte n'est pas attesté dans la riche documentation hellénistique de Cos, contrairement à ceux d'Apollon *Karneios* et Héra *Argeia* (cf. Paul, *op. cit.*, 2013). Le cas de cette dernière invite d'ailleurs à rejeter une distinction trop stricte entre création poétique et réalités culturelles (Vinciane Pirenne-Delforge & Gabriella Pironti, *L'Héra de Zeus. Ennemie intime, épouse définitive*, Les Belles Lettres, Paris, 2016, p. 119-141). Hermès *Kullénios* apparaît dans l'*Odyssée* (XXIV, 1) d'où il tire une riche postérité littéraire (cf. e.g. Lucien, *Dialogues des dieux*, 2, 1) qui n'a pas de pendant épigraphique (exception faite de la dédicace *LBW 1564*, retrouvée à Notion, non datée). Au bout du compte, seule l'Artémis *Toxitis* fait directement écho à la défense des murs, que son appellation soit d'origine crétoise ou non (une Artémis *Toxia* apparaît dans le Code de Gortyne, *I.Cret.* IV, 72, col. III, l. 7-9)

⁴³ Diversité d'autant plus grande qu'une série semblable permet d'attribuer six tours de l'enceinte urbaine de Smyrne à, respectivement, *Agathê Tuchê*, *Euetèria*, Artémis, Létô, Héraclès et les Dioscures (*I.Smyrna* 613a-c. III^e-II^e s.).